



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections municipales et communautaires 2020

Digne-les-Bains, le 12/06/2020

Consultation en ligne des circulaires des listes candidates pour le second tour dans les communes de 2 500 habitants et plus

A l'occasion du second tour des élections municipales du 28 juin 2020, un dispositif de publication sur Internet des circulaires des listes de candidats est mis en œuvre.

La mise en ligne des circulaires est un moyen de diffusion complémentaire des autres moyens de propagande, facultatif, et qui n'a pas vocation à remplacer l'envoi au domicile des électeurs de la propagande officielle prévu par le code électoral pour les candidats dans les communes de 2 500 habitants et plus.

Les circulaires mises en ligne sont consultables, à compter du lundi 15 juin 2020, 18h, sur le site internet www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

La mise en ligne de ces documents facilite l'accès de tous à l'information électorale en la rendant accessible à tout moment, à partir de tout appareil relié à internet (ordinateur, smartphone, tablette).

Le site est adapté aux logiciels de lecture d'écran. Il respecte les normes en matière d'ergonomie, notamment une modulation de la taille des caractères et permet la vocalisation du document numérique de propagande électorale.

Toutes les informations utiles sur l'organisation du second tour des élections sont disponibles sur le site internet de la préfecture www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8, rue du Docteur Romieu

04016 Digne-les-Bains cedex